«Le vivre ensemble suppose, impose même, le respect inconditionnel d'autrui, de ses croyances»

07/01/2016 à 18h10

Tribune de Michel Fize, sociologue, ancien conseiller régional d'Ile de France, sur la liberté d'expression et ses limites. Il plaide pour une liberté s'expression "intelligente, 'raisonnée' et donc raisonnable".

> ***Il n'y a pas de liberté d'expression qui vaille sans le respect de la croyance d'autrui. Le vivre ensemble suppose, impose même, le respect inconditionnel d'autrui, de ses croyances.***

La liberté d'expression est bien tolérante depuis quelque temps ; elle a même « le dos large », selon une expression populaire. N'admet-elle pas aujourd'hui toutes les expressions, y compris celles de la bêtise, de la médiocrité et de la méchanceté. On le voit chaque matin sur les réseaux sociaux, qui regorgent d'expressions nauséabondes et calomnieuses. On le voit dans une certaine presse, qui se flatte de tout dire, à n'importe qui, tout le temps.

Mais on appelle cela : « la liberté d'expression », sorte d'icône sacrée. […]

On pourrait bien sûr invoquer « le principe d'opportunité » pour condamner les propos incendiaires du satiriste [le dessinateur Riss] et se demander, ce que font d'ailleurs nombre de nos concitoyens, si, en cette semaine du premier anniversaire des attentats contre Charlie Hebdo, le moment

était bien choisi pour déclencher une nouvelle polémique autour du fait religieux. […]

Faut-il rappeler qu’il n’y a de société que dans la convivialité, d’humanité que par la raison réfléchie, d’individualité acceptable que dans l’adhésion à de robustes postures généreuses et fraternelles ?